



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

**MINISTRE D'ETAT CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA PROMOTION FEMMINE ET DE
L'ENFANCE**

ALLOCUTION

DE

**SON EXCELLENCE MADAME CHERIF NANTENIN KOMATE, MINISTRE D'ETAT
CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA PROMOTION FEMMINE ET DE
L'ENFANCE**

A LA 56^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DE LA COORDINATION

New - York Février - Mars

S.V.P. Vérifiez à l'audition



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et du Sport

MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA PROMOTION FÉMININE ET DE L'ENFANCE

ALLOCUTION

DE

SON EXCELLENCE MADAME CHEIF HARTENIN KONATE, MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA PROMOTION FÉMININE ET DE L'ENFANCE

A LA 26^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

Paris - Juin - Mars 2011

247, Vélizy à Toulon

- Excellence Madame la Présidente ;
- Mesdames et Messieurs les délégués;
- Mesdames et Messieurs

Permettez moi de féliciter le bureau pour son éléction et pour la qualité de son œuvre et des travaux de notre session

Aussi, je voudrais ve vous remercier les honorables membres du Gouvernement, le Professeur ALPHA CONDE, Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat, pour son Gouvernement ainsi que leurs félicitations pour la haute qualité de la présente session sur le thème : *Autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans le développement et la réduction de la pauvreté et le développement et le règlement des problèmes de*

Notre pays accorde une importance particulière aux résultats des présents travaux car le thème principal ont un lien avec les préoccupations de la République de Guinée.

Madame la Présidente ;

Toutes les études que nous avons faites sur la question de la pauvreté ont permis d'établir que les femmes sont les plus pauvres, les plus vulnérables, les moins dotées de capacités et de ressources leur permettant de faire prévaloir leurs droits et leurs intérêts. En République de Guinée, 86% des pauvres vivent en milieu rural dont 50,9% de femmes.

Prenant en compte cette situation spécifique des femmes en milieu rural, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) a accordé une place spéciale à la problématique de l'énergie rurale. La stratégie vise particulièrement la participation des femmes à la vie politique et aux instances de prise de décision en vue de corriger les inégalités entre sexes.

Dans mon pays, la République de Guinée, les activités agricoles sont pratiquées en partie par les femmes dont 95% vivent en milieu rural. Elles représentent 52,2% de la main d'œuvre agricole consacrant 80% de leur temps à l'agriculture et sont en majorité analphabètes et ignorent leurs droits.

Dans le monde rural, les femmes sont présentes sur toute la chaîne de production agricole. Malgré leur contribution au développement rural, elles souffrent de l'accès aux facteurs de production et ne peuvent tirer qu'un faible bénéfice des richesses découlant de ce secteur. Le peu de bénéfice qu'elles tirent de cette activité est consacré à l'entretien de la famille et à l'éducation des enfants.

Excellence Médiane la Présidente ;
Médiane, Médiane les délégués ;
Médiane et médiane ;

Permettre moi de féliciter le bureau pour son élection et pour la qualité de la conduite des
travaux de médiane

Aussi, je voudrais vous transmettre les chaleureuses félicitations de votre collègue,
Professeur ALFRED COMBE, Président de la République de la République de Guinée, Chef de l'Etat et de son
Gouvernement ainsi que leur félicitations pour la tenue de la présente session sur la
thème : Actualisation des données statistiques et leur rôle dans l'évaluation de la croissance
et de la lutte, le développement et le règlement des problèmes sociaux ;

Cette pays accorde une importance particulière aux résultats des présents travaux car, le
même problème est au centre des préoccupations des dirigeants de la République de
Guinée

Médiane la Présidente ;

Tous les efforts que nous avons menés sur la question de la Guinée ont permis d'établir
que les femmes sont les plus pauvres. Les données statistiques les moins fiables de capacités et
de ressources leur permettant de faire provision pour leurs besoins et leurs intérêts. En République
de Guinée, les données statistiques sont insuffisantes.

Pendant ces années, nous avons effectué des travaux en milieu rural, le document de
Stratégie de médiane de la République (2007-2015) a consacré une place spéciale à la
promotion de la femme et de l'égalité. Cette stratégie vise à encourager la participation
des femmes à la vie politique et aux instances de prise de décision au sein de compter les
résultats de la femme.

Dans mon pays, la République de Guinée, les femmes agricoles sont présentes en grands
nombre par les femmes dans les zones rurales. Elles représentent 23,3% de la main
d'œuvre agricole, notamment 80% de leur travail à l'agriculture et sont en majorité
agricultures et domestiques.

Dans le monde entier, les femmes sont présentes à tous les stades de la production agricole.
Malgré leur contribution au développement elles ont un faible accès aux ressources, aux
facteurs de production et au capital. Ce manque de capital, de la main d'œuvre et de
secteur, la part de médiane qu'elles obtiennent de cette activité est consacré à l'entretien de la
famille et à l'éducation des enfants.

Pour contourner leurs difficultés d'accès aux institutions financières, les femmes en milieu rural ont créé d'autres mécanismes tels que les caisses communales, les associations de micro épargne, la mise en place de fonds à travers des projets et programmes, etc. Ces mécanismes ont permis de surmonter malheureusement pas encore l'insécurité alimentaire.

Madame la Présidente ;

Les données énumérées plus haut prouvent la pertinence des thèmes inscrits à l'ordre du jour de notre session. C'est pourquoi, la République de Guinée apporte son soutien aux positions exprimées par le Groupe Africain, le groupe des Non-Alignés et le Groupe des 77 et la Chine, car la promotion de la femme est toujours une préoccupation d'actualité et de haute importance.

Cette volonté politique se traduit par la ratification de la quasi-totalité des instruments juridiques régionaux et internationaux de protection et de promotion des droits des femmes ainsi que des actions en faveur des femmes.

A titre d'exemples :

- ✓ L'installation des plates-formes multifonctionnelles pour lutter contre plusieurs dimensions de la pauvreté de façon à créer des emplois en milieu rural ;
- ✓ Un programme d'apprentissage en direction des femmes des communautés rurales ;
- ✓ La poursuite de la politique de formation des sages femmes et leur déploiement dans les centres de santé en milieu rural ;
- ✓ La mise en place d'un centre d'éducation, d'orientation et de conseil des femmes en milieu rural ;
- ✓ La création d'un fonds de solidarité nationale en faveur des femmes et de leurs familles ;
- ✓ La formation des femmes rurales en leadership féminin et en techniques de prévention et des gestions des conflits communautaires ;
- ✓ La réalisation d'activités pour l'implication des femmes à la gestion des ressources naturelles ;
- ✓ La création d'une Agence Nationale de micro-finance rattachée à la Présidence de la République ;
- ✓ La mise en place d'un programme de renforcement de capacités des femmes rurales à la maîtrise des techniques agricoles.

Madame la Présidente ;

Depuis plus de 50 ans, nous avons élaboré des politiques, des programmes et des projets en faveur des femmes sans véritables résultats sur leur quotidien.

Permettez-moi Madame la Présidente de formuler une fois de plus nos résolutions et recommandations de la 56^{ème} session se traduisent en actes concrets pour sortir les femmes de la pauvreté.

Je voudrais au nom des femmes de République transférer les remerciements de plein succès aux présidents, assises.

Je voudrais également adresser mes vifs félicitations à la commission de la Femme pour la tenue de cette session et des initiatives portées pour un meilleur avenir des femmes du monde rural.

Et que les femmes victimes des conflits de par le monde trouvent l'expression de notre compassion et de notre solidarité.

Je ne saurais terminer sans remercier la communauté internationale pour le soutien apporté à la République de Côte d'Ivoire dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. C'est une occasion solennelle pour de demander à tous les États de continuer à accompagner les autorités ivoiriennes dans leur programme de développement durable.

Je vous remercie.

